



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Lille, le

Service : ECLAT
Affaire suivie par : Christèle TZANEV
Tél. : 03 20 40 43 39
christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Objet : avis du CRHH sur le rattachement de l'office public de l'habitat Oise Habitat au syndicat mixte fermé de rattachement de l'office public de l'habitat Oise Habitat spécifiquement créé à cet effet par arrêté préfectoral du 15 décembre 2022

Le rattachement de l'office public de l'habitat Oise Habitat au syndicat mixte fermé de rattachement de l'office public de l'habitat Oise Habitat, spécifiquement créé à cet effet par arrêté préfectoral du 15 décembre 2022, a été soumis à l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) de la région Hauts-de-France le 17 janvier 2023.

En application de l'article R421-1 du code de la construction et de l'habitation, l'avis du CRHH est requis préalablement à tout arrêté préfectoral destiné à entériner le changement de rattachement demandé.

Suite à la présentation de votre projet, le bureau du CRHH a émis un avis favorable à ce rattachement.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS

Monsieur Roger MENN
Président de Oise Habitat
4 rue du Général Leclerc
CS 10105
60 106 CREIL Cedex 1